

CHAMPIONNAT REGIONAL UFOLEP CYCLO-CROSS

**Bourgogne/Franche-Comté
MARZY - NIEVRE**

Dimanche 09 janvier 2022

Organisation du CMC MARZY et du Comité Régional

**Ouvert à toutes les fédérations, aux vététistes et aux
non licenciés.**



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE



Saison 2021/2022

Règlement de l'épreuve

Le Championnat Régional UFOLEP de Bourgogne/Franche-Comté de Cyclo- cross se déroulera le dimanche 09 janvier 2022 à Marzy (Nièvre).

Il sera organisé par le Comité Régional de Bourgogne/Franche-Comté en association du CMC Marzy.

Y seront appliqués les Règlements Nationaux UFOLEP et ceux du Comité Régional BFC.

Il est ouvert aux licenciés UFOLEP (Licence R5 – Code 26012 = CycloSPORT), y compris à ceux qui ont la double appartenance UFOLEP/FFC et/ou UFOLEP/FSGT, à condition que leur catégorie FFC et/ou FSGT soit compatible avec les classifications UFOLEP.

Il est également ouvert aux autres fédérations et aux vététistes.

COMITE D'ORGANISATION

- Président de l'épreuve
- Directeur de course
- Engagements
- Responsable CTR.BFC
- Juges à l'arrivée
- Commissaires aux règlements

M. Michel POULET
M. Michel POULET
M. Jean-Michel FELIX
M. Olivier BAILLY
M. Olivier BAILLY

Article 1 – CATEGORIES « Cyclocross BFC »

- Catégories d'âge (adaptées au peu de compétiteurs dans cette activité).
 - . Jeunes Masculins et Féminines de 11/12 ans (un seul classement)
 - . Jeunes Masculins et Féminines de 13/14 ans (un seul classement)
 - . Jeunes Masculins et Féminines de 15/16ans (un seul classement)
 - . Adultes Masculins 17/39 ans
 - . Adultes Masculins 40/59 ans
 - . Adultes Masculins 60 ans et plus
 - . Adultes Féminines 17 ans et plus
- . « Autres » : licenciés Ufolep n'ayant pas de carte spécifique « Cyclocross » et licenciés des autres fédérations.

Classement des Masculins - *Seul le vainqueur d'une « catégorie régionale UFOLEP.BFC » se verra décerner le titre de Champion Régional.*

- Par contre, pour ne pas pénaliser les participants au National de cyclocross, quant à leur place sur la grille de départ, pourront être déclarés, au moment des engagements à ce National, « Champion Régional » ceux qui seront premiers (avec au moins 3 partants) d'une catégorie d'âge Ufolep.
- Dans chaque catégorie BFC, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 3 partant(e)s.

TRES IMPORTANT

a) Cas des licencié(e)s UFOLEP né(e)s en 2009, surclassé(e)s

- Ils (elles) seront engagé(e)s en catégorie « Jeunes 15/16 ans »
- Ils (elles) devront présenter un **certificat de surclassement**, délivré par le médecin de famille et portant la mention « Peut pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ».

a) Cas des licencié(e)s UFOLEP né(e)s en 2007, surclassé(e)s

Les « Masculins » participeront dans la catégorie « Adultes Masculins 17/39 ans » ; les « Féminines » participeront dans la catégorie « Adultes Féminines 17 ans et plus ».

- Ils (elles) devront présenter un **certificat de surclassement** portant la mention « Peut pratiquer la compétition cycliste avec les adultes ».

Article 2

« Le Département et le Régional étant épreuves qualificatives pour le National, les prétendants à la sélection doivent obligatoirement participer à ce Régional.

Article 3

Cette épreuve est également ouverte aux licenciés des autres fédérations, aux vététistes et aux non licenciés (avec certificat médical de moins d'un an). Ils apparaîtront au classement scratch mais, par contre, n'entreront pas dans le classement du « Championnat Régional Ufolep BFC ».

Article 4 – Engagements

- A adresser à M. Jean-Michel FELIX
18 rue des Forgerons – 58600 FOURCHAMBAULT
[POSTES au plus tard le lundi 3 janvier 2022](#)

Aucun engagement par téléphone, télécopie et/ou fax. Aucun engagement individuel.

Engagements par club. Utiliser la fiche d'inscription jointe.

Article 4b – Tarifs des engagements (Fixés par le Comité Régional)

	Postés avant le 03/01/22	Postés à partir du 03/01/22
Adultes (Licence Ufolep)	10 €	12€
Adultes (Autres fédérations et non licenciés)	12 €	14 €
Jeunes nés de 2006 à 2011 – Toutes fédé. et non licenciés)	4 €	4 €
Jeunes nés en 2012 et après	Gratuit	Gratuit

Article 5 - Remise des dossards

Dimanche 09 janvier 2022 – Terrain municipal de tennis à MARZY

A partir de 12 h 30

Quelle que soit leur fédération, les engagé(e)s devront présenter obligatoirement leur licence 2021/2022 et pour les licenciés UFOLEP leur carte «Cyclo-cross» 2021/2022. Pour ceux qui prétendent au titre de « Champion Régional Ufolep », licence et carte devront être homologuées depuis au moins 8 jours **c'est-à-dire avant le samedi 1^{er} janvier 2022.**

Les organisateurs se réservent le droit de **refuser le départ** aux compétiteurs qui ne présenteraient pas ces documents. **La décision sera prise par les Commissaires aux Règlements, et sans appel.**

Licence et carte seront restituées en échange du dossard.

Article 6 – Déroulement des épreuves

- Départ et arrivée : Terrain municipal de tennis à Marzy
- Circuit de 1,3 km pour les Jeunes 7 à 12 ans
de 2 km pour les « 13 ans et plus » (*1^e tour : 1,6 km*)

Heures de départ	Catégories	Temps maximum autorisé
13 h 30	Championnat Régional Jeunes 11/12 ans Hors Championnat Régional Jeunes 7/10 ans	15 min Initiation
14 h 15	Championnat Régional Ordre d'appel sur la grille Jeunes Féminines et Masculins 15/16 ans Masculins 60 ans et plus Féminines 17 ans et plus Jeunes Féminines et Masculins 13/14 ans	30 min 40 min 30 min 20 min
15 h 15	Championnat Régional Adultes Masculins 17 à 59 ans	50 min

Article 7 – Tenue vestimentaire

- Voir Règlement National (Interdits: Maillots de groupes professionnels en activité – Maillots strictement publicitaires sans le nom de l'association – Maillots de Champion).
- Maillot de club obligatoire.
- Lors de la cérémonie protocolaire de remise des récompenses, la tenue «cycliste» est obligatoire (Maillot et cuissard). Tout licencié ne portant pas cette tenue se verra refuser l'accès au podium.

Article 8 – Matériel

- Voir le Règlement National .
- VTT autorisés
- « Oreillettes-radio » et caméras interdites.
- Changement de vélo seulement autorisé dans la zone de dépannage...
- Changement de roue en tout point du circuit.

Article 9 – Récompenses

- 16 h 45 – Terrain municipal de tennis à Marzy
- *Uniquement des récompenses honorifiques*
 - ⇒ Coupe et bouquet au premier de chaque catégorie Ufolep.
 - ⇒ Lot à tous les participants, y compris à ceux qui ont abandonné. (*Seuls les concurrents assistant à la cérémonie protocolaire y auront droit*).
- Le Comité Régional UFOLEP de Bourgogne/Franche-Comté offre les médailles aux trois premiers des catégories dans lesquelles le titre de « Champion Régional » est attribué (au moins trois partants).

Article 10 – Discipline

- Interdiction de s'entraîner sur le circuit pendant les épreuves, y compris celle des Jeunes (*Pénalité de 5 min*)
- Interdiction à tout concurrent, qui a terminé, de franchir la ligne d'arrivée une nouvelle fois et/ou revenir en sens inverse. (*Déclassement*)

Article 11 - Réclamations

- Les réclamations « à l'amiable » seront reçues par le Représentant du Comité Régional ou le responsable de la CTR des Activités Cyclistes, dans le quart d'heure qui suivra la proclamation des résultats (et avant la cérémonie protocolaire).

Il les examinera avec les Commissaires aux Règlements.

- Les réclamations officielles devront être faites par écrit, avant la cérémonie protocolaire. Dans ce cas, les résultats seront provisoires.
- Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre de la catégorie concernée ne sera pas attribué.

Ces réclamations doivent être confirmées, dans les 24 h, par courrier recommandé

Président du Comité Régional de Bourgogne/Franche
10 rue Camille Flammarion – 21000 DIJON

Accompagnée d'un chèque de 60 €,
Libellé au Comité Régional UFOLEP BFC

Article 12

Le fait de s'engager implique que les concurrents aient pris connaissance de ce Règlement et l'acceptent dans son entier.

Le Comité d'Organisation - 9 décembre 2021